

Dans une fromagerie, vous ferez remarquer la *bouilloire*, les *tubes* qui passent dans les bassins, la manière dont on fait *cailler* le lait avec de la *présure*, les couteaux et les machines pour couper, agiter et égoutter le *caillé*, la *presse*, puis la chambre où on laisse mûrir le fromage.

Une autre industrie des plus importantes dans notre province est celle du cuir. Les cuirs du commerce doivent subir le *tannage* et le *corroyage*. Si vous avez l'occasion de visiter une tannerie, vous pouvez résumer comme suit les opérations que les peaux exigent pour être converties en cuir :

“ Les peaux *vertes* sont d'abord mises à la trempe. On les laisse séjourner dans l'eau pendant quelques jours, ce qui leur permet de subir le *décharnage* ou enlèvement des chairs. Pour opérer l'abattage des poils, appelé aussi *débouillage* ou *épilation*, on suspend les peaux toutes mouillées dans une cave obscure. Au bout de quelques jours elles entrent en fermentation sous l'effet de la chaleur et de l'humidité, et le poil part de lui-même. Un autre procédé consiste dans la trempe à la chaux, laquelle exige un travail supplémentaire, pour enlever la chaux, qui fait dommage au cuir. Le gratage des poils se fait avec un couteau de revers.

Après un nouveau nettoyage, les peaux entrent dans la *liqueur de pruche*. C'est le travail à la *jusée*. Elles y restent plusieurs semaines, quelquefois même plusieurs mois. C'est là que la peau devient cuir en se combinant avec le tannin, qui lui donne de la résistance et le préserve de la corruption.

Les opérations suivantes constituent le corroyage. On commence par égaliser les peaux ; on les fend au besoin. Elles sont ensuite travaillées sur des pierres et étendues. Après cela on les enduit d'un mélange de suif et d'huile ou autres matières grasses. Vient en dernier lieu le séchage, la mise en couleur et le polissage.

Les procédés de tannage sont très variés selon la nature des peaux et le genre de produit qu'on veut obtenir.”

Je vous laisse le soin de compléter ces notes avec les explications que le tanneur pourra vous donner.

Nos tanneries fournissent la matière première d'une autre grande industrie, qui fait honneur à notre pays, la fabrication des chaussures ; elle doit la plupart de ses perfectionnements à nos ouvriers. Presque toutes les machines qu'on emploie dans les établissements de cordonnerie sont d'invention canadienne.

Nous ne pouvons résister à la tentation d'en dire quelques mots.

“ Comme dans tous les établissements industriels, le travail est multiplié par des machines.

La première opération est l'assortiment des cuirs qui conviennent aux divers espèces de chaussures et qui entrent dans chaque partie de la chaussure en particulier. Les tailleurs reçoivent le cuir tel qu'ils doivent l'employer, ils n'ont pas à le choisir.

Il y a des tailleurs d'empeignes, des tailleurs de fascines et des tailleurs de doublures. Les différentes pièces sont rassemblées par les appareilleuses, et piquées par les piqueuses. Viennent ensuite les poseuses d'œillets, d'agrafes ou de rivets, les faiseuses de boutonnières, les couseuses de boutons, selon le genre de chaussure.